CONSEIL D'ADMINISTRATION 5 JUILLET 2019
LISTE DES DELIBERATIONS

N°	Objet
1	Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 mars 2019.
2	Election du 1er Vice-Président du Conseil d'Administration de l'EPF Normandie.
3	Convention EPF Normandie – Région Normandie : adaptation des modalités de financement des études et dispositifs d'accession aidée.
4	Autorisation donnée au Directeur Général de l'EPF Normandie pour signer : - les conventions d'application sur les volets observation foncière et sites stratégiques du CPIER pour le programme 2019, - les conventions financières et les dossiers FNADT permettant de mettre en œuvre les actions prévues, - les conventions d'étude fixant le cadre d'intervention de l'EPF Normandie avec les collectivités concernées.
5	Approbation du Programme d'Action Foncière de la Ville de **Bois-Guillaume** (76).
5a	Accord donné pour une délégation du Droit de Préemption Urbain, en vue d'acquérir, à la demande de la Commune de **Bois-Guillaume** (76) un ensemble de bâtiments propriété du Centre Hospitalier Universitaire de Rouen.
5b	Accord donné pour une délégation du Droit de Préemption Urbain, en vue d'acquérir, au besoin par voie de préemption, à la demande de la Commune de **Bois-Guillaume** (76), dans le cadre de ses objectifs de construction de logements sociaux, et pour répondre aux engagements pris au titre du contrat de mixité sociale signé en 2017 différents biens situés en centre-ville Route de Neufchâtel.
5c	Accord donné pour la réduction, à la demande de la Commune de **Bois-Guillaume** (76), du périmètre d'intervention initialement pris en charge sur le centre-ville de la commune, afin de recentrer le secteur d'intervention sur le seul immeuble, dénommé "Immeuble Montréal".
5d	Accord donné pour une délégation du Droit de Préemption Urbain, en vue d'acquérir, à la demande de la Commune de **Bois-Guillaume** (76), dans le cadre de ses objectifs de construction de logements sociaux, et pour répondre aux engagements pris au titre du contrat de mixité sociale signé en 2017, différents sites susceptibles d'accueillir de telles opérations.
6	Acquisition, à la demande de la Commune d'**Hérouville Saint Clair** (14), d'un vaste ensemble immobilier en nature de friche.
7	Acquisition, à la demande de la Commune de **Saint-Léonard** (76), d'une parcelle de terrain cadastrée section ZI 564 représentant une contenance de 4ha 82a 64ca sise route du Roctel sur le territoire communal.
8	Acquisition, à la demande de la Commune d'**Agon Coutainville** (50), d'un vaste ensemble foncier destiné à un projet d'aménagement à vocation d'habitat.

9	Accord donné, pour un allongement de la durée de portage de 6 mois, à la Ville de **Fécamp** (76), concernant l'opération suivante : 960 403 – Opération DPU dès demain : parcelle cadastrée section AY 290 sise 12 rue Saint Nicolas pour une contenance de 2 490 m². La nouvelle date d'échéance de rachat est fixée au 31 décembre 2019.
10	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune des **Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen** (76), pour un report des échéances de rachat à la date de la dernière échéance des biens portés. La nouvelle date d'échéance de rachat est fixée pour l'ensemble des parcelles sus visées au 11 avril 2021.
11	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de **Lillebonne** (76), pour un report sur l'échéance de rachat de l'ensemble des parcelles cadastrées section AL n°s 78 et 758, d'une contenance totale de 1 625 m², dans le cadre de la signature d'une Convention d'Action Foncière à présenter au prochain Conseil d'Administration. La date d'échéance de rachat reste fixée au 22 décembre 2019, susceptible d'être portée au 22/12/2021 dans le cadre d'un contrat global.
12	Refus, à la Commune de **Montjoie-Saint-Martin** (50), pour le report de 18 mois de des parcelles cadastrées section ZB n°s 124 et 127 pour 23 086 m². La date contractuelle d'échéance de rachat est maintenue au 23 décembre 2019.
13	Accord donné : - pour une cession à la SHEMA dans les délais conventionnels en 2019 des parcelles cadastrées section ZC n° 112, 413, 415 et 394p représentant environ 23 046 m², - aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de **Courseulles-sur-Mer** (14) , pour un report au 31 décembre 2020, pour le rachat du solde des terrains, soit 136 000 m², - à l'aménageur d'un différé de paiement en 2023 d'une partie du prix de cette vente portant sur le prix de la seule parcelle ZB 43 de 50 000 m².
14	**Le Manoir sur Seine** (27) : acquisition de cases commerciales en pied d'immeuble.
15	Approbation de la démarche d'étude de requalification du secteur Sud PRU à **Ifs** (14).
16	Approbation de la réalisation de l'étude d'aménagement d'un écoquartier sur le site de la société hippique à **Vire** (14).
17	Accord donné sur le principe de l'étude d'urbanisme pré-opérationnel pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de **Doudeville** (76) dont les préconisations pourraient donner lieu à des modes d'interventions expérimentaux.
18	Accord donné sur le principe de l'étude de faisabilité préalable à la requalification d'un îlot du quartier Saint Gervais de la commune d'**Avranches** (50).
19	Approbation du lancement d'une démarche « Secteur de gare » sur le quartier de la gare de **Pontorson** (50) au travers d'une convention globale.
20	Travaux : programme friches.
21	Approbation du bilan prévisionnel de l'opération Restructuration pour l'Habitat « Rue François le Dortz » à **Ecouché-les-vallées** (61).
22	Approbation du bilan prévisionnel de l'opération de Restructuration pour l'Habitat « 6/7 Grande rue » à **Mortain-Bocage** (50).
23	Approbation du le bilan prévisionnel de l'opération Restructuration pour l'Habitat Rue Delaquaize à **Pont-Audemer** (27).

24	Dans le cadre de l'opération de Restructuration pour l'Habitat, « Rue Ernest Lethuillier » à **Yport** (76) - Site Doris & Caux : - pour la demande de report, accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune d'Yport (76), pour un report de l'échéance de rachat de 6 mois, sur les parcelles cadastrées section AC n°s 232, 233 et 930 pour une surface de 437 m². La nouvelle échéance de rachat étant fixée au 20 juin 2020. - d'inscrire ce report à la convention de restructuration pour l'habitat.
25	Approbation du bilan prévisionnel de l'opération de Restructuration pour l'Habitat « Rue du Commerce » au **Sap-en-Auge** (61).
26	Application du dispositif de Minoration Foncière au projet de 14 logements sociaux collectifs concernant l'opération « Rue Paul Banaston » à **Lisieux** (14).
27	Application du dispositif de Minoration Foncière au projet de 15 logements sociaux individuels concernant l'opération « Le Village » à **Le Manoir-sur-Seine** (27).
28	Application du dispositif de Minoration Foncière au projet de 38 logements sociaux collectifs concernant l'opération « Route de Pont-Audemer » à **Epaignes** (27).
29	Application du dispositif de Minoration Foncière au projet de 19 logements sociaux individuels concernant l'opération « Les Bocquets » à **Tourville la Rivière** (76).
30	Application des conventions de partenariats avec les Départements.
31	Autorisation donnée au Directeur Général de l'EPF Normandie, dans le cadre de la vente directe à opérateur du site de l'ancienne école de la marine marchande, pour négocier et signer avec les collectivités concernées (la Communauté Urbaine Le Havre Métropole et la Ville de **Sainte-Adresse**) un protocole d'accord permettant de poser les règles de cette intervention, dans le droit commun de l'EPF Normandie.
32	Adoption du principe de la suppression de la redevance 1/1000 et de la redevance à 3 % dans le cadre des conventions relatives à la constitution d'une réserve foncière et dans le cadre des Programmes d'Action Foncière.